

PICARDIE NATURE



Dossier de presse

Les phoques du littoral Picard



photo C.Martin – Picardie Nature

Juillet 2013

Communiqué de Presse

Picardie Nature mène depuis 1986 un programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme. Ce suivi s'est étendu à la baie d'Authie en 2001, où il est réalisé en partenariat avec l'association ADN de Berck-sur-mer.

Deux espèces de phoques fréquentent actuellement notre littoral : le Phoque veau-marin et le Phoque gris. Ce sont des espèces protégées.

Les études menées permettent d'appréhender l'évolution des populations, la dispersion des animaux au travers de leur zone d'habitat, leur régime alimentaire...

Cet été 2013, une naissance de Phoque veau-marin a été observée en baie d'Authie, le petit a été sevré naturellement par sa mère. Une cinquantaine de jeunes sont nés en baie de Somme, parmi eux : quatre ont été retrouvés morts et neuf, échoués vivants ont intégré le centre de sauvegarde de la faune sauvage. Nous avons dénombré au maximum 351 Phoques veaux-marins et 105 Phoques gris, émergés sur les reposoirs de marée basse en baie de Somme cet été.

Enjeux

La baie de Somme accueille la colonie de Phoques veaux-marins la plus importante de France avec environ 60% des effectifs nationaux. Cette colonie est reproductrice depuis 1992.

Contact

Melle Laetitia DUPUIS

Chargée de mission Mammifères marins

Courriel : laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Téléphone : 06 08 83 44 99

Site internet : www.picardie-nature.org

Ces actions sont soutenues financièrement par:



*Un département,
des énergies partagées*

Sommaire

L'association Picardie Nature	4
Le programme d'étude et de protection des phoques	5
Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin	7
Pour en savoir plus sur le Phoque gris	9
Quelques informations complémentaires aux deux espèces	11
Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme 1992-2012	13
L'alimentation des phoques	18
La protection des phoques en France	21
Questions diverses sur les phoques	22

L'association Picardie Nature

Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, de la réunion de quelques ornithologues passionnés est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

Picardie Nature comptait 900 adhérents en 2012, dont 300 bénévoles.

Notre association est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'observatoire PELAGIS de La Rochelle et de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS).

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

- ✓ Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- ✓ Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).
- ✓ Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- ✓ Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.
- ✓ Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

Le Programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Les actions menées ont pour objectifs de mieux connaître les espèces présentes et de sensibiliser les usagers de l'estuaire au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement en les incitant à respecter la tranquillité des animaux sur les reposoirs de marée basse.

Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

La totalité des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

Ce programme est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie et le Conseil Général de la Somme.

La mise en place d'une surveillance estivale

Dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, Picardie Nature a recruté **45 bénévoles écovolontaires** pour participer à la « **surveillance estivale** » qui se tiendra du 8 juin au 31 août 2013. Les écovolontaires seront présents chaque jour en baie de Somme au nombre de 16 personnes en juillet-août. Deux écovolontaires sont détachés en baie d'Authie du 13 juillet au 24 août.

Les écovolontaires, des bénévoles qui s'investissent pour:

- ▶ participer au suivi scientifique : dénombrement des individus de chaque espèce, repérage des femelles gestantes et des couples mère-jeune ...
- ▶ protéger les zones de repos des phoques à marée basse en se plaçant sur l'estran à une distance de 300 à 500 mètres de la colonie de phoques. Ils prendront alors contact avec toutes les personnes présentes dans cette zone, quelque soit l'activité qu'elles pratiquent, pour les sensibiliser au respect de cette distance de sécurité afin de ne pas perturber les animaux...

► animer des points d'observation, balades guidées, expositions et conférences à l'intention du public dans le but de diffuser nos connaissances sur la colonie de phoques et de sensibiliser au respect de la nature et de l'environnement.

Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin

Le phoque veau-marin est une espèce typique des milieux estuariens sablonneux. Elle était présente en grand nombre au milieu du XIX^{ème} siècle. L'espèce alors chassée, a été décimée à la fin de ce siècle (Labitte, 1858). De rares observations sont relevées de 1895 aux années 1970. L'espèce est protégée en 1972. Son retour s'est fait naturellement courant dans les années 1980... Depuis 1992, la population de la baie de Somme est reproductrice : en 2012 on y dénombrait 55 naissances.



Nom scientifique *Phoca vitulina* (Linné, 1758)

Noms communs Common seal / Harbour seal (english), gewone zeehond (nederland), phoque commun (belgique, quebec)

Identification Se reconnaît par la forme de sa tête arrondie, ses narines en forme de V et la présence d'un décrochement entre le front et le nez.

Répartition géographique Il existe 5 sous-espèces qui se répartissent l'hémisphère nord, celle que l'on trouve en Europe est *Phoca vitulina vitulina*



Les phoques du Littoral Picard

La taille

Les mâles mesurent de 1.4 à 2.0 m et pèsent 70 à 170 kg.

Les femelles mesurent de 1.2 à 1.7 m et pèsent 50 à 150 kg.

A la naissance, le petit mesure 80 cm pour un poids de 8 à 10 Kg.

Le pelage

La couleur du pelage varie du gris clair au gris argenté avec des taches noires. Quelques-uns sont noirs ou gris foncé, voire marrons avec des taches blanches.

Les taches et anneaux sont nombreux sur la face dorsale et plus clairsemés sur la face ventrale.

On observe une différence de pelage sur chaque sous-espèce.

L'habitat

Le Phoque veau-marin affectionne principalement les milieux estuariens sablonneux abrités.

Le comportement

L'espèce est plutôt sédentaire bien que de nombreux mouvements entre colonies soient observés, sans organisation sociale hiérarchique.

Il vit en fonction des marées. D'une manière générale, les animaux passent la marée haute dans l'eau, dispersés, explorant leur territoire, s'alimentant ou dormant dans des zones calmes. A marée descendante, dès que les premiers bancs de sable s'exondent, ils se regroupent sur certains bancs de sable (reposoirs) situés à proximité d'un chenal large et profond, permettant la fuite en cas de danger ; ils s'y installent jusqu'à l'arrivée du flot qui les oblige à prendre la mer.

La reproduction

Les femelles sont mûres vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 5 ans.

Les accouplements s'observent en septembre, chacun peut s'accoupler avec plusieurs individus.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en juillet.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares. Les femelles mettent bas sur les bancs de sable émergés à marée basse. La lactation dure au maximum 4 semaines.

La mue

Le petit subit sa première mue in-utéro, 3 jours avant la naissance : il perd son lanugo blanc. Chaque année les phoques veaux-marins muent en été

Statut du Phoque veau-marin

- Interdiction de chasse depuis 1972 en France
- Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe
- Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur la convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
- Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne « Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992

Pour en savoir plus sur le Phoque gris



Nom scientifique *Halichoerus grypus* (Fabricius, 1791)

Noms communs Grey seal (english), Kegelrobbe (deutsh), Grijze zeehond (nederland)

Identification Se reconnaît par sa tête allongée, son museau droit et ses narines parallèles.

Répartition géographique Il existe 2 sous-espèces, celle que l'on trouve en France est *Halichoerus grypus grypus*



La taille

Les mâles mesurent de 2.5 à 3.0 m et pèsent 200 à 250 kg.

Les femelles mesurent de 1.7 à 2.2 m et pèsent 150 à 200 kg.

A la naissance, le petit mesure 75 cm pour un poids de 14 Kg.

Les phoques du Littoral Picard

Le pelage

La teinte dominante de leur fourrure est pommelée de gris plus foncé.

La fourrure des mâles ainsi que les tâches qui l'ornent sont d'une teinte plus sombre.

L'habitat

Le Phoque gris affectionne principalement les côtes rocheuses mais on le retrouve également sur d'autres types de milieux : estuaires, molières, plages de sable ou glace.

Le comportement

Les Phoques gris se rassemblent en grand nombre sur les sites de reproduction où les mâles dominants peuvent contrôler des harems.

La reproduction

Les femelles sont mâtures vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 6 ans.

Les accouplements s'observent en janvier/février, les mâles s'accouplent avec 5 femelles en moyenne.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en décembre/janvier.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares.

Les femelles mettent bas sur les côtes rocheuses.

Le petit est entièrement recouvert d'un lanugo blanc qui va le protéger du froid.

La lactation dure au maximum 21 jours.

La mue

Le petit subit sa première mue à l'âge de 3 semaines, il perd son lanugo blanc, il ne sait pas encore nager ni se nourrir. Il va à l'eau après sa première mue.

Chaque année les phoques gris se regroupent sur des sites de mues en février/mars.

Quelques informations complémentaires aux deux espèces

L'espérance de vie

- 25 ans chez les mâles.
- 35 ans chez les femelles.

L'adaptation à la vie aquatique

- corps fusiforme, présence de palmure, colonne vertébrale très mobile.
- nagent par ondulations latérales du corps, se propulsent avec les nageoires postérieures, les nageoires antérieures servent de gouvernail.
- vitesse maximale de nage : 35 km/h
- vitesse courante de nage : 10 km/h
- profondeur maximale de plongée : 220 m
- apnée maximale : 30 minutes, lorsqu'ils dorment sous l'eau.
- apnée courante : 10 minutes, lorsqu'ils se déplacent.
- cycle respiratoire : courte inspiration, courte expiration et longue période de maintien de respiration.
- lors de la plongée, ils continuent d'expirer : l'air résiduel est chassé vers les bronchioles (diminue les échanges gazeux et limite le risque d'embolie).
- pour économiser l'O₂ contenu dans le sang, ils diminuent leur rythme cardiaque passant de 75/120 battements par minute à 6, et ils réduisent l'irrigation sanguine uniquement vers les organes vitaux.

Le repos

- Les phoques dorment hors de l'eau (estran, iceberg, rochers...) ou dans l'eau.
- Les phoques vivant dans des zones d'estuaires sortent de l'eau à marée basse, pour se reposer et dormir. Au sein de la colonie, quelques phoques sont en alerte et scrutent l'horizon, prêts à donner l'alerte en cas de danger pendant que les autres dorment profondément.
- Dans l'eau, le phoque prend la position dite de « la bouteille » : il se pose sur le fond ou reste entre deux eaux, le corps entièrement submergé. Dès que c'est nécessaire, il remonte à la surface. Seule la tête émerge de la surface, le nez vers le ciel, les yeux fermés, il respire puis redescend. Lorsqu'il dort, il remonte au même endroit.

La nécessité de sortir hors de l'eau

- vivre en milieu aquatique demande une sans cesse dépense énergétique pour se réchauffer : sortir hors de l'eau permet d'économiser l'énergie dépensée à la thermorégulation.
- chaque année, les phoques muent : ils changent de pelage. Pour que les nouveaux poils repoussent, les animaux doivent synthétiser de la vitamine D.
- une fois par an, les phoques donnent naissance à un petit, qui naît et est régulièrement allaité hors de l'eau.

La distance de sécurité lorsqu'ils sont sur les reposoirs

- pas très à l'aise en milieu terrestre, du à leur mode de déplacement par reptation. Les phoques utilisent des zones de repos hors de l'eau à proximité d'un chenal assez profond pour fuir en cas de danger.
- Dès qu'ils se sentent en danger, ils fuient vers l'eau. Cela se passe en général, dès qu'une activité intervient à moins de 300 mètres de leur zone de repos.

- les mises à l'eau précipitées induites par une présence étrangère à moins de 300 mètres provoquent une perturbation de leur biologie, et peut engendrer une séparation prématurée mère-jeune qui peut entraîner la mort du petit.
- du fait que les phoques ne se sentent pas à l'aise en milieu terrestre, ils se regroupent sur les reposoirs et forment des « colonies ».

Les organes des sens

- L'ouïe est très développée : le phoque entend mieux dans l'eau que dans l'air.
- La vue est également très développée : le phoque voit mieux dans l'eau que dans l'air. Il peut voir en eau trouble ou obscure.
- L'odorat est très fin : il est utilisé pour repérer les prédateurs mais également pour reconnaître ses petits.
- Le toucher s'effectue grâce aux vibrisses.

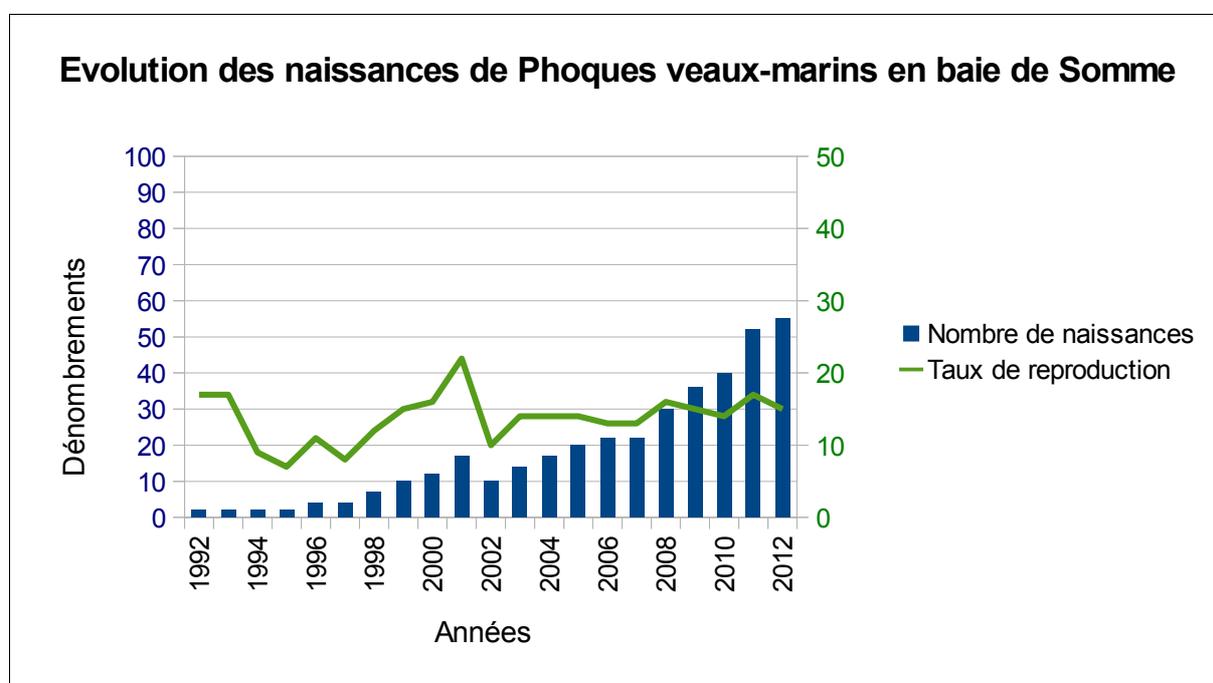
La curiosité à marée haute

- dès lors que la marée remonte, les phoques se dispersent.
- à l'aise en milieu aquatiques (ils sont de très bons nageurs), leur curiosité les amène parfois à fréquenter les bords de plage ou les estuaires.
- myopes lorsque leurs yeux sont hors de l'eau, ils s'approchent parfois très près d'un objet qui les intrigue pour mieux l'identifier (objet dérivant, kayak...)

Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme 1992-2012

Le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*) est le seul phoque à être sédentaire et reproducteur sur la côte picarde. Depuis 1992 des naissances sont observées chaque année en baie de Somme. La période des naissances coïncide avec la période de fréquentation touristique estivale. Une surveillance estivale est alors mise en place : des bénévoles sont présents sur le terrain pour le suivi des naissances et pour sensibiliser les usagers de l'estuaire au respect du rythme de vie des phoques (ils interviennent en prenant contact avec les personnes). Malgré la présence des bénévoles, des mises à l'eau précipitées (dérangements) des groupes de phoques sont observées. Chaque année, plusieurs jeunes qui naissent en baie de Somme se retrouvent prématurément séparés de leur mère et s'échouent.

La première naissance en baie de Somme a été observée en 1988. Mais ce n'est que depuis 1992, que l'on note chaque année plusieurs naissances de Phoques veaux-marins en baie de Somme. Le graphique ci-dessous montre la proportion de naissances recensées par rapport aux effectifs maxima observés.

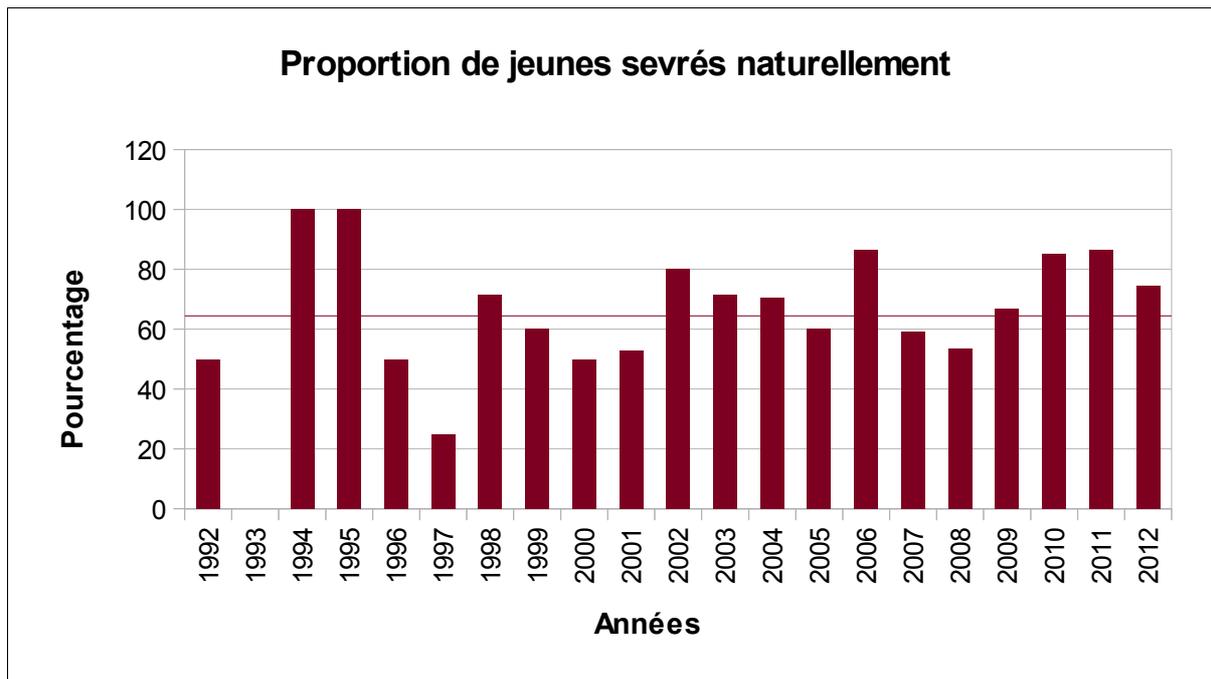


Ainsi on s'aperçoit que le taux de reproduction est variable d'une année sur l'autre avec un maximum en 2001 avec 22,4% et un minimum en 1995 avec 7,4%. La moyenne, sur la période étudiée, s'élève à 13,5% de naissances par an.

Les naissances coïncident avec la période la plus touristique, et les mises à l'eau des groupes de phoques à marée basse dues aux activités humaines ne sont pas rares. Lors de ces mises à l'eau non naturelles, provoquées par l'approche de l'homme, les phoques quittent leurs repaires dans la panique et la cohue. Ainsi, les jeunes, ne sachant pas très bien nager, peuvent se retrouver prématurément séparés de leur mère et, s'ils ne la retrouvent pas très vite, sont voués à mourir.

Le graphique ci-dessous présente le devenir des jeunes nés en baie de Somme. On s'aperçoit que la proportion de jeunes sevrés naturellement par leur mère est très variable en fonction des années, allant des extrêmes 0% (en 1993) à 100% (en 1994 et 1995). La

moyenne du taux de réussite des naissances sur la période étudiée s'élève à 64,4%.



Les jeunes phoques qui se retrouvent prématurément séparés de leur mère se laissent dériver au gré des courants et finissent pas s'échouer sur une plage. Dans la majorité des cas ils sont retrouvés vivants, sont pris en charge puis transportés dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage compétent sur cette espèce. Quelques mois plus tard, ils sont remis en milieu naturel.

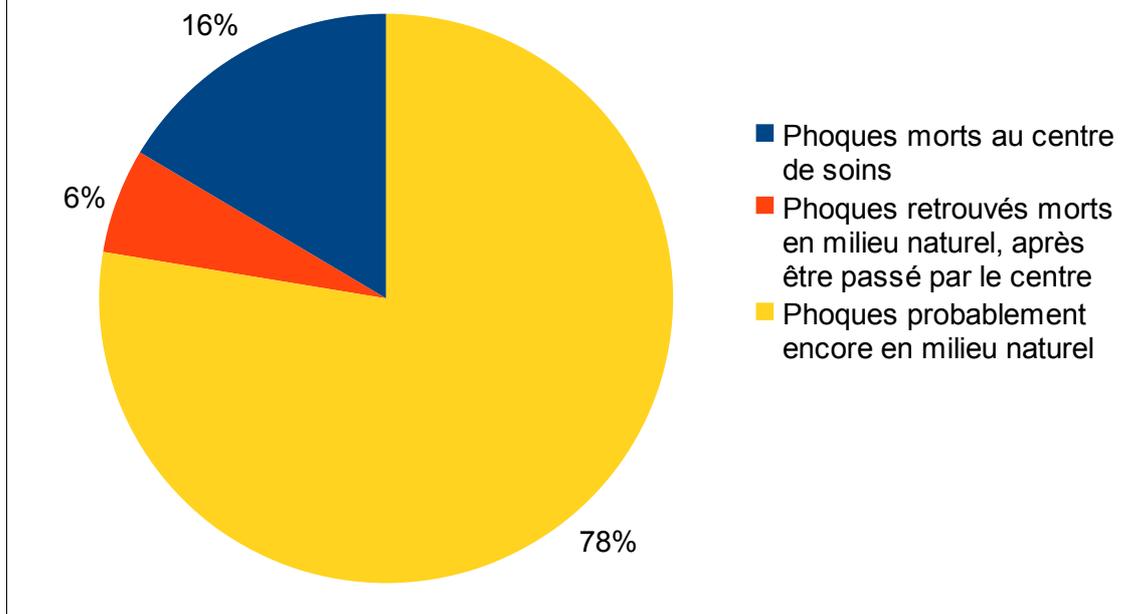
Depuis que des naissances sont observées en baie de Somme, des jeunes s'échouent vivants et nécessitent une prise en charge par un centre de soins. Entre 1992 et 2000, les phoques étaient soignés à la zeehondencrèche de Pieterburen (Pays-Bas), aussi plusieurs d'entre eux ont été remis en milieu naturel en mer des Wadden. Entre 2000 et 2005, les phoques ont été soignés au CHENE d'Allouville-Bellefosse ou au Sea Life Center de Blankenberge (Belgique).

Le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature accueille les phoques échoués vivants depuis 2006. En fonction de l'espèce, du nombre de places au centre... les animaux peuvent être transférés vers d'autres centres.

Depuis 2006, ce sont 67 phoques qui ont été pris en charge par Picardie Nature (66 Phoques veaux-marins et 1 Phoques gris). 3 d'entre eux ont reçu les premiers soins dans notre structure et ont été transportés vers un autre centre dès le lendemain (1 Phoque gris en 2011 et 2 Phoques veaux-marins en 2012). 6 autres ont passé toute la période de soins intensive à Picardie Nature et ont été accueillis en phase de bassin extérieur dans un centre proche (2006 et 2010).

Le graphique ci-dessous représente le devenir des 67 phoques échoués vivants depuis 2006 et accueillis au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

Devenir des 67 phoques entrés au CSFS Picardie Nature de 2006 à 2012

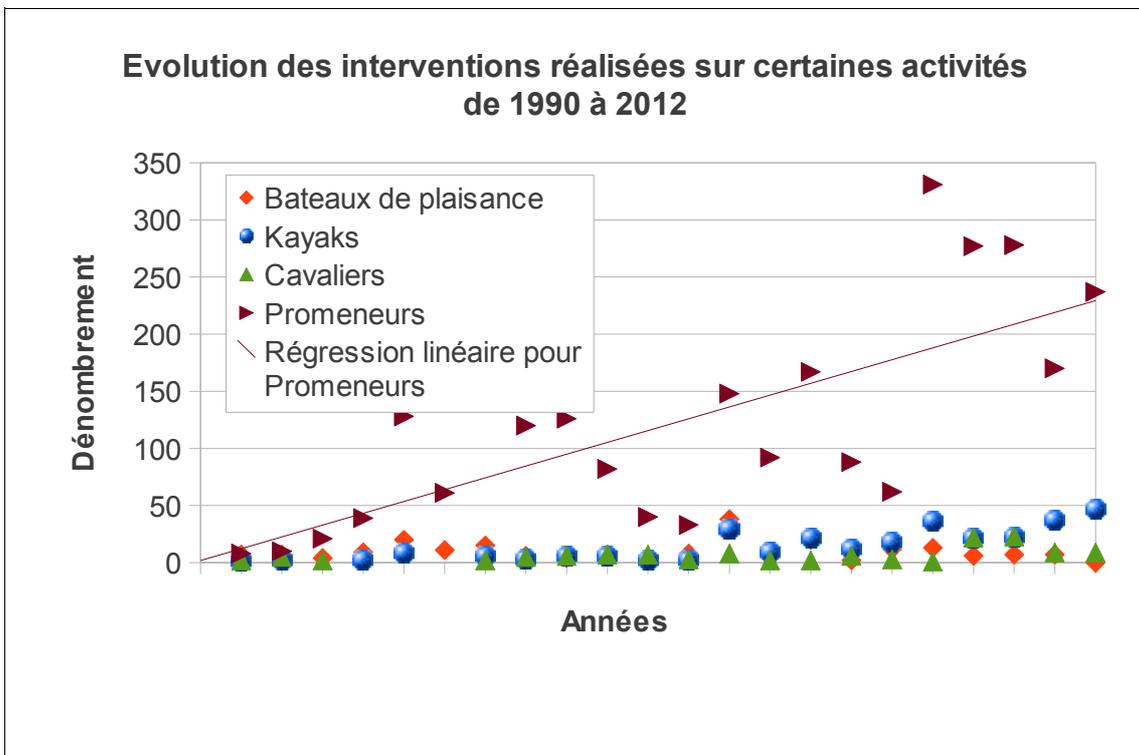
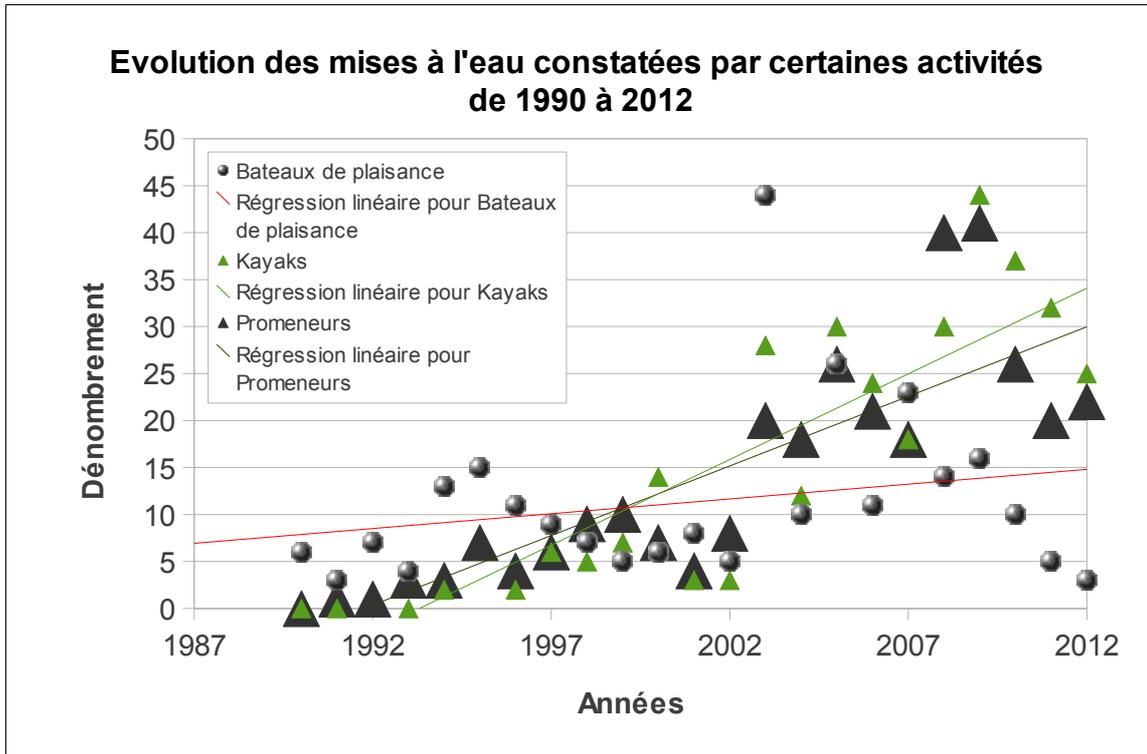


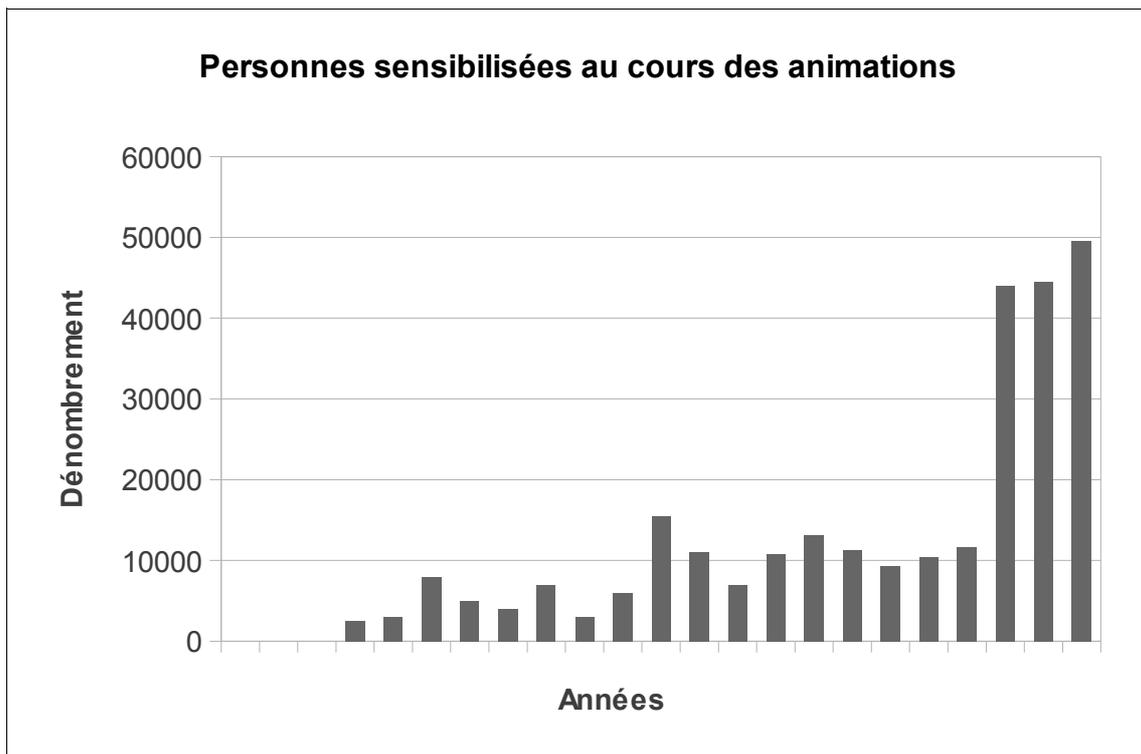
Depuis 1990, chaque été, une surveillance estivale est mise en place pour diminuer les risques de dérangements sur la colonie de phoques à marée basse. Dès qu'une activité s'approche à proximité des zones de repos des phoques, les surveillants prennent contact avec l'utilisateur concerné et lui demandent de ne pas approcher plus près afin d'éviter la mise à l'eau des phoques. En raison de la conformation de la baie, de la météorologie, du nombre de bénévoles présents sur le terrain... il arrive que les interventions ne puissent pas avoir lieu. Malgré la présence sur le terrain et les interventions réalisées, des dérangements sont constatés.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution des mises à l'eau constatées et des interventions réalisées, chaque année en baie de Somme, depuis 1990 en fonction des types d'activités les plus représentées. On s'aperçoit que les interventions sont principalement réalisées sur des promeneurs. Au cours de l'été 2012, nous avons réalisé 302 interventions dont 237 sur des promeneurs. Les mises à l'eau sont principalement causées par des promeneurs et des kayakistes. Au cours de l'été 2012, nous avons observé 84 mises à l'eau dont 22 étaient occasionnées par des promeneurs et 25 par des kayakistes.

Les estuaires de la Somme et de l'Authie sont fréquentés par un grand nombre de personnes. Pour sensibiliser chacun au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement, pour présenter le programme d'étude et de protection des phoques que nous menons, et pour permettre aux personnes d'observer les phoques, des animations gratuites sont proposées : des points d'observation des phoques depuis Le Hourdel et Berck-sur-mer, des balades guidées à travers l'estran depuis Le Hourdel, des conférences/expositions itinérantes dans les communes littorales. Au cours de l'année 2012, ce sont au moins 49591 personnes qui ont été sensibilisées à travers ces

animations.





L'alimentation des phoques

Le phoque est un prédateur qui se situe dans le haut de la chaîne alimentaire. Une étude des fèces de phoques a permis d'avoir une idée de l'alimentation des Phoques veaux-marins en période estivale : ils se nourrissent exclusivement de poissons. Un suivi télémétrique réalisé en 2008 a permis de délimiter une zone de nourrissage allant de Dieppe à Boulogne-sur-mer : ils se nourrissent le long du littoral dans un rayon de 60 km des zones de repos.

Une étude de la déprédation des phoques dans les filets de pêche a été menée au niveau national. Localement, des contacts ont été pris avec le CRPMEM qui regroupe les pêcheurs professionnels.

Généralités

- les mammifères marins se nourrissent exclusivement d'animaux qu'ils trouvent dans l'eau.
- les phoques se nourrissent principalement dans la zone côtière, d'une grande variété de poissons. Leur régime alimentaire varie selon les régions et les saisons (il dépend de l'abondance locale et saisonnière des proies).
- les phoques jeûnent en période de reproduction et se nourrissent peu en période de mue.
- leur formule dentaire : I3/2, C1/1, PC5/5 soit 34 dents, l'absence de molaire signifie que les phoques ne mâchent pas avant d'avaler leurs proies.
- un Phoque veau-marin mange en moyenne 2kg de poissons par jour, un Phoque gris plutôt 4 kg.

Que mangent les phoques qui se reposent en baie de Somme ?

Picardie Nature s'est intéressée au régime alimentaire des phoques qui sont observés en baie de Somme. Pour l'étudier, entre 2008 et 2011, 91 fèces de phoques ont été récoltées sur les reposoirs en période estivale. Analysés à l'université de La Rochelle, ces fèces ont permis de retrouver 4289 otolithes de poissons.

En baie de Somme, les phoques se nourrissent uniquement de poissons : 70% de solénidés (petite sole jaune, sole perdrix panachée, sole commune...), 17% de pleuronectidés (flet d'europe, plie commune..) et 10% de dragonnets.

Pour comparer : Spitz et al. (2010) ont décrit le régime alimentaire des Phoques veaux-marins de la baie des Veys, au travers de l'analyse de 121 crottes, les résultats obtenus montrent un repas largement constitué de mulets avec 49% de la biomasse, de plies communes (29%) et de l'orphie (19%). Les analyses réalisées sur les années 2000 à 2004 montrent une variation de l'alimentation au cours des 4 années.

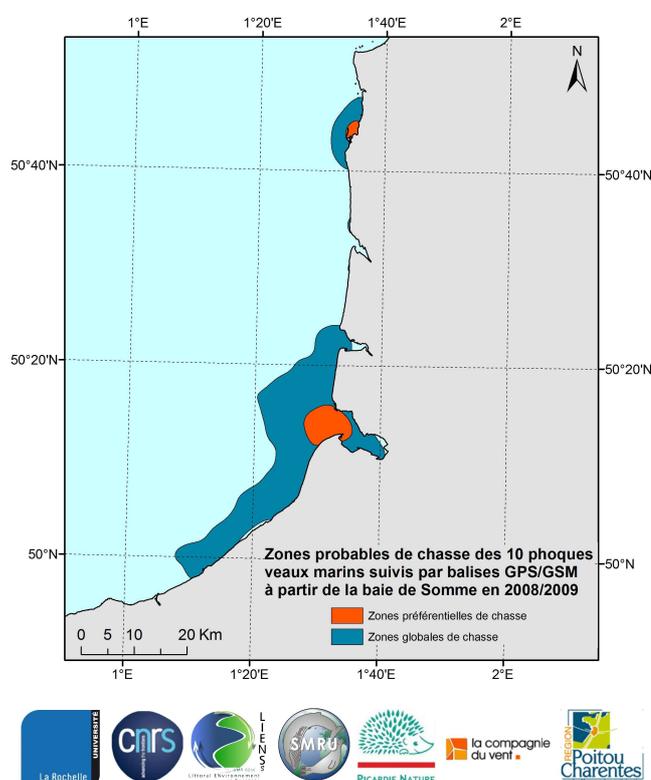
Par conséquent, le Phoque veau-marin a la faculté de s'adapter à son milieu par une alimentation opportuniste, prélevant les proies qui sont dans son milieu à l'instant t. Ainsi il minimise l'énergie dépensée à la recherche des proies, énergie qui serait nettement plus importante dans le cas d'une recherche de proies sélectionnées.

Des analyses ADN réalisées sur les fèces de phoques récoltées en baie de Somme ont démontré que notre étude concernait uniquement le Phoque veau-marin. L'effort de récolte de prélèvements se continue dans le but d'agrandir la période de récolte et d'élargir les analyses aux phoques gris.

Ridoux et al. (2007) ont décrit le régime alimentaire des Phoques gris de l'archipel de Molène. L'étude a été menée depuis l'analyse de 145 fèces, 14 contenus stomacaux et 14 morceaux de lards. Les analyses de fèces ont montré une alimentation constituée de 50.6% de poissons de la famille des Labridés (labres, vieilles...), 20.7% de Congre commun et 11.9% de Bars. Dans les contenus stomacaux, ce sont 52.3% de Seiche commune. L'analyse des acides gras a montré qu'il n'y avait pas de variation du régime alimentaire entre 1999 et 2002 comme cela a pu être décrit sur les phoques en Grande-Bretagne. On peut alors penser que comme le Phoque veau-marin, le Phoques gris est capable d'adapter son régime alimentaire aux proies disponibles dans le milieu.

Où se nourrissent les phoques qu'on observe sur notre littoral ?

Les phoques sont des mammifères-marins qui passent la plupart de leur temps dans l'eau. Une étude menée en 2008 et consistant en un suivi télémétrique de 10 Phoques veaux-marins en baie de Somme a montré que les animaux passaient près de 70% de leur temps en mer en période hivernale. Ces mêmes individus ont montré un dispersement côtier de façon discontinue le long du littoral entre Dieppe (76) et Boulogne-sur-mer (62) avec des déplacements réguliers à 60-100 km de leur lieu de repos : la baie de Somme.



Au cours de l'année 2012, Picardie Nature a participé à une étude menée par l'Université de La Rochelle consistant en un suivi télémétrique de Phoques gris. Ainsi 12 balises GSM ont été posées en deux sessions de captures (fin mai et début septembre). Les balises ont émis jusqu'au printemps 2013. Leurs analyses sont en cours à l'Université de La Rochelle. Les premières données montrent une dispersion des individus du Cotentin à l'Allemagne en passant par l'Ecosse ; les déplacements sont fréquents et réalisés en pleine mer.

Les relations avec les colonies voisines

Pour les deux espèces de phoques observées en France (Phoque veau-marin et Phoque gris), les colonies importantes les plus proches se situent le long des côtes de la Grande-Bretagne et en mer des Wadden.

Des suivis télémétriques réalisés sur ces deux sites ont déjà montré qu'il existait une liaison avec les sites de repos français. La présence au sein des colonies françaises de Phoques veaux-marins, d'individus portant des marques artificielles telles que des bagues aux nageoires postérieures ou des marquages à l'azote liquide sur les flancs prouvent qu'il existe des mouvements réguliers entre les sites de repos Français et ces sites européens proches.

La déprédation dans les filets de pêche

Certains phoques vont chercher leurs proies dans les filets des pêcheurs, cette technique de pêche semble concerner particulièrement les pêcheurs à pieds qui posent des filets calés.

L'université de La Rochelle a recruté au cours de l'année scolaire 2012-2013, un étudiant en 3ème année de Licence qui a travaillé sur « la déprédation des phoques dans les espaces protégés en France : enquêtes et revue bibliographique ».

L'enquête a été réalisée sur les côtes françaises fréquentées par les phoques : de la Bretagne au Nord. Un total de dix neuf personnes a été interrogé par téléphone et par e-mail. Parmi ces personnes, 58% estiment que les problèmes d'interactions entre les phoques et les pêcheurs sont majeurs, 21% jugent qu'ils sont mineurs et 21% n'ont pas relevé de problèmes avec les phoques.

La déprédation semble s'exprimer à des degrés différents selon les régions.

Certaines personnes ont évoqué la régulation des phoques pour minimiser la déprédation. Compte-tenu de la législation française et du statut d'espèces protégées du phoque gris et du phoques veau-marin, cette manipulation n'est pas envisageable en France.

Cependant, diverses méthodes ont été étudiées :

- La relocation, qui consiste en le déplacement d'un prédateur d'un point à un autre, paraît inappropriée aux phoques, qui possèdent une capacité naturelle à se déplacer à des centaines de kilomètres.
- L'utilisation de répulsifs acoustiques tels que ceux utilisés pour éloigner les cétacés en haute mer semblent avoir un effet inverse chez les phoques, ceux-ci sont donc à proscrire pour éloigner les phoques.
- L'exclusion physique, consiste en la pose de filets résistants autour d'enclos d'élevage pour maintenir les prédateurs au large, cette technique ne s'adapte pas aux méthodes de pêche traditionnelles.
- Certains adaptation des filets de pêche pourraient diminuer les risques de déprédation, néanmoins ces installations nécessitent un investissement de la part des pêcheurs.

La protection des phoques en baie de Somme.

La France représente la limite sud de l'aire de répartition européenne pour les deux espèces de phoques présentes : le phoque veau-marin et le phoque gris. Ces deux espèces sont actuellement classées espèces protégées. Elles sont classées sur la liste rouge UICN, qui constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation des espèces.

La baie de Somme représente 60% des populations françaises de Phoques veaux-marins. La population présente un taux d'accroissement moyen depuis 1986 de 17% par an. Si on compare aux deux populations européennes les plus proches on s'aperçoit que c'est sensiblement identique à ce qui est observé en mer des Wadden entre chacune des épizoties à morbillivirus (1988 et 2002 qui avaient fait chuter les effectifs ponctuellement d'environ -60%). Depuis cette seconde épizootie, le taux d'accroissement constaté tend vers 0% : la population semble se stabiliser. En baie de Wash, la population décroît d'environ 20% par an.

Depuis 1992, les Phoques veaux-marins se reproduisent en baie de Somme avec un taux de reproduction de près de 14% par an. Celui-ci est faible comparé aux autres sites français mais aussi européens (la mer des Wadden présentait un taux de reproduction en 2012 de 29%).

Les actions de protection des phoques mises en place par Picardie Nature consistent essentiellement à sensibiliser les usagers de la baie (pêcheurs, promeneurs, kayakistes, cavaliers...) au respect d'une distance de sécurité de 300 mètres avec les groupes de phoques à marée basse. Des animations gratuites sont également proposées au grand-public pour les informer de la présence de phoques dans nos estuaires, du rythme de vie des animaux, des conditions pour les observer sans les déranger et des actions d'études menées par l'association : suivi régulier, intervention sur les échouages, participation aux études scientifiques...

Questions diverses sur les phoques

Voici un répertoire des questions les plus fréquemment posées aux participants des animations phoques en Baie de Somme et les exclamations qu'ils entendent le plus souvent, ainsi que leurs réponses correctes, destinées à bien faire passer les informations.

Quelle est la différence entre un phoque et une otarie ?

Les plus grandes différences sont morphologiques : les otaries possèdent un pavillon auditif externe et peuvent replier leurs nageoires postérieures sous le corps et se déplacer en « marchant à quatre pattes » ; les phoques, quant à eux, ne possèdent pas de pavillon auditif et ne peuvent pas replier les nageoires postérieures. Ils se déplacent en rampant.

Il n'y a pas d'otaries sur nos côtes.

Pourquoi y a-t-il des phoques sur la côte Picarde ? il ne fait pas si froid !

Tous les phoques ne vivent pas dans les pays froids ! Pour exemple, le phoque moine de méditerranée vit en Grèce et Mauritanie. Les Phoques veaux-marins et les Phoques gris sont des espèces de climats tempérés et froids. La Baie de Somme se situe au Sud de leur aire de répartition géographique. Le Phoque veau-marin vit dans les estuaires sablonneux, où de nombreux bancs de sable sont accessibles à marée basse. Les estuaires de nos côtes sont donc des lieux idéaux.

Les phoques : espèces protégées !

Les Phoques veaux-marins et Phoques gris sont des espèces classées sur la liste rouge UICN, qui constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation des espèces.

Pourquoi doit-on les observer à 300 mètres ?

Lorsque les phoques sont sur les bancs de sable, ils se reposent, créent leur couche de graisse pour s'isoler du froid, l'été ils allaitent leur petit et muent. Ces activités sont essentielles à leur biologie. Méfiants envers l'homme, ils vont à l'eau si on les approche à moins de 300 mètres. Cela perturbe grandement leur biologie, voire peut engendrer la mort d'un petit qui n'aurait pas été allaité à cause de ce dérangement.

Quand on passe, ils viennent nous voir !

Les phoques sont d'un naturel curieux lorsqu'ils sont dans l'eau, de plus, ils sont myopes lorsqu'ils regardent hors de l'eau.

Ainsi, lorsque qu'un phoque passe à proximité d'un nageur, d'un kayak, d'un bateau... il peut venir nager à sa proximité, dès le premier geste brusque ou bruyant de votre part, il disparaîtra sous l'eau !

Lorsqu'un groupe de phoques qui se repose sur l'estran est dérangé par une activité humaine, les animaux se précipitent dans l'eau et attendent, en regardant régulièrement l'élément perturbateur, jusqu'à ce que celui-ci disparaisse pour pouvoir remonter sur leur reposoir.

Comment dorment les phoques ?

A marée basse, ils dorment en groupes sur les bancs de sable ; à tour de rôle, les phoques scrutent l'horizon afin de s'assurer qu'aucun danger n'approche, et donnent l'alerte en cas de problème.

A marée haute, ils peuvent dormir dans l'eau. Ils sont alors posés sur le fond ou restent entre deux eaux, et ne reviennent à la surface que pour respirer en position de la « bouteille », puis ils replongent.

Où mangent les phoques ?

Les phoques se reposent à marée basse, ils reprennent l'eau avec la montée du flot. Ils utilisent la période de marée haute pour se nourrir. Certains phoques (principalement les Phoques veaux-marins) suivent le flot et entrent dans les ports ; en Baie de Somme, ils sont alors observables dans les ports de Saint-Valéry-sur-Somme, Le Hourdel et Le Crotoy. D'autres phoques prennent le large pour se nourrir dans les ports avoisinants (La Madelon, Le Tréport) ou en mer. Les Phoques veaux-marins se nourrissent principalement sur la frange littorale entre Dieppe et Boulogne-sur-mer, entre deux marées basses, ils peuvent sortir à 60 kilomètres de leur reposoir initial. Les Phoques gris sont quant à eux plus « marins », la baie de Somme ne représente qu'un reposoir parmi tant d'autres dans leur aire de répartition européenne. Dès le retour de l'eau, ils peuvent aisément prendre la direction des côtes anglo-saxonnes et ne revenir en baie de Somme que plusieurs jours plus tard.

Les phoques mangent tous les poissons !

Un Phoque veau-marin adulte mange en moyenne 2 Kg de poissons par jour, un Phoque gris plutôt 4. Les phoques sont des animaux qui sont capables d'adapter leur régime alimentaire aux ressources disponibles dans leur milieu. La présence de prédateurs comme les phoques est un indicateur de la bonne santé du milieu.

Les phoques se prennent dans les filets de pêche !

Il arrive que des phoques se prennent accidentellement dans des filets calés ou des chaluts en activités de pêche. L'animal peut s'y emmêler et y mourir asphyxié. Il peut également s'en sortir en utilisant ses griffes, créant ainsi un trou dans l'engin de pêche. Certains phoques gardent les traces de leur aventure toute leur vie : des animaux sont entravés par des engins de pêche, qu'ils gardent autour du cou jusqu'à leur mort. Quelques phoques profitent des proies capturées pour se nourrir.

Les pêcheurs sont victimes de déprédation dans les filets par des phoques, peut-on faire quelque chose ?

Les pêcheurs à pieds posent toujours les filets calés à un endroit fixe, déplacer les filets de 200 mètres à chaque fois pourrait permettre d'éviter l'habitation des animaux à cette pêche ; Il existe un dispositif permettant d'effaroucher les cétacés des filets : les pingings. Ils émettent des sons désagréables pour les cétacés, qui évitent alors le secteur. Ce système a été testé dans les pays nordique pour effaroucher les phoques, mais il s'avère que son effet est inverse sur les phocidés.

Une étude est actuellement en cours par l'Université de La Rochelle, sur la déprédation par les phoques sur les côtes Françaises.

Les phoques sont-ils apprivoisés ?

Les phoques présents sur nos côtes sont des animaux sauvages, ils n'ont ni été réintroduits, ni apprivoisés par l'homme. Ils sont réapparus naturellement au cours des années quatre-vingt. Aucun nourrissage, capture ou même spectacle n'est effectué avec ces animaux. D'ailleurs, les spectacles organisés dans certains aquariums utilisent les otaries pour jouer avec des ballons et faire mille et une figures et non les phoques qui sont beaucoup moins adaptés à ce genre d'exercices.

Les phoques ont deux comportements en fonction de la marée !

Les phoques ne se déplacent difficilement hors de l'eau : ils rampent. De ce fait, ils utilisent les reposoirs de marée basse, situés à proximité d'un chenal, pour fuir en cas de danger et ils s'y réfugient dès qu'une activité humaine arrive à proximité du groupe.

Les phoques sont des excellents nageurs, ils ne craignent alors pas l'humain. Curieux, ils peuvent s'approcher à quelques mètres pour observer un kayak, un promeneur en bordure de plage, un

nageur... Attention cependant, ils restent des animaux sauvages et leur seul moyen de défense reste la morsure !

Où peut-on les voir ?

Les phoques vivent en fonction des marées. Au moment du flot, certains le suivent et entrent vers l'intérieur des estuaires, on peut alors les observer depuis le quai de St Valéry sur Somme, du Hourdel, du Crotoy ou même de Berck. On les voit alors à l'œil nu lorsqu'ils remontent la tête pour respirer, on peut même les voir réapparaître avec une proie dans la gueule. A marée basse, ils sortent de l'eau et se reposent sur les zones d'estran à proximité desquelles coule un chenal assez profond pour fuir en cas de danger. Hors de l'eau, ils sont alors vulnérables et il faut respecter une distance d'observation de minimum 300 mètres. On peut alors les observer à travers des jumelles ou une longue-vue depuis Le Hourdel ou Berck-sur-mer.

Pourquoi l'été, des femelles abandonnent elles leur petit ?

Il arrive parfois de retrouver un bébé phoque échoué sur la plage, celui-ci n'a pas été abandonné mais s'est retrouvé prématurément séparé de sa mère. Les raisons de cette séparation sont multiples : mauvaises conditions météorologiques, dérangement pendant la marée basse dû aux activités humaines... Seul, le petit se laisse alors porter par les courants et finit par s'échouer sur une plage.

Que fait-on d'un phoque échoué ?

Le petit, séparé prématurément de sa mère, se laisse dériver et s'échoue. Il est alors récupéré puis envoyé dans un centre de soins où il sera nourrit de lait puis de bouillie de poissons à l'aide d'une sonde gastrique. Il est ensuite nourrit de poissons jusqu'à ce qu'il retrouve un poids correct pour être remis dans son milieu naturel. Après un échouage, le phoque est pris en charge pendant environ 3 mois avant de retrouver la mer.

Picardie Nature possède depuis 2006, une annexe permettant la prise en charge des phoques échoués vivants au sein de son Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage.

Quels autres mammifères marins sont observables sur notre littoral ?

En dehors des phoques, quelques cétacés fréquentent nos côtes, avec notamment l'observation régulière de Marsouins communs (*Phocoena phocoena*). Pour en savoir plus sur les mammifères marins du littoral picard : <http://www.picardie-nature.org/spip.php?article2524>